

Projet associatif

du CPIE Brenne - Pays d'Azay

2013-2016



www.cpiebrenne.org

BRENNE-PAYS D'AZAY

Sommaire

2

1. CONTEXTE	3
Pourquoi un projet associatif ?	4
Les orientations et les valeurs partagées par les CPIE	4
2. NOTRE POSITIONNEMENT	5
Nos statuts	6
Nos principes de fonctionnement	6
Nos objectifs pour la période 2013-2016	7
Nos objectifs opérationnels	7
Notre territoire d'action	7
3. STRUCTURATION	9
Le pôle Animation	10
Le pôle Formation	11
Le pôle Développement Territorial	12
Le Pôle Hébergement et Restauration	13
Articulation entre ces pôles	14
4. NOS ENGAGEMENTS	16
Concernant l'identité du CPIE	17
Concernant notre fonctionnement	17
Concernant le financement du CPIE	17
Concernant notre implication sur le territoire	17

1. Contexte

Pourquoi un projet associatif ?

L'association Brenne Pays d'Azay s'est engagée dans l'élaboration d'un projet associatif afin d'éclairer nos statuts, de préciser les objectifs que nous poursuivons et d'exprimer nos principes et la manière dont nous menons nos actions.

Ce document est fait pour tous : membres, salariés, partenaires, grand public... Il permet d'avoir une lisibilité sur le fonctionnement de notre association. Construit de manière participative et partagé, ce projet associatif sera notre ligne de conduite pour les années 2013-2016.

4

Les orientations et les valeurs partagées par les CPIE

Notre association est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) depuis 1980. Ce label a été révisé et nous a été de nouveau attribué pour 10 ans (2011-2021) par l'Union Nationale des CPIE (UNCPIE). Ce label traduit la nature et les qualités de notre association ainsi que notre appartenance à cette Union.

Le label CPIE est attribué à des associations territoriales qui se positionnent sur l'entrée environnementale du développement durable. « *Les CPIE ne sont pas des associations de défense mais des pédagogues, des accompagnateurs, très présents sur le terrain, pour réaliser des projets avec les acteurs socio-économiques, pour trouver des consensus entre différents usagers de l'environnement, pour aller vers le développement durable¹.* »

Les CPIE partagent des valeurs communes :

- la gestion humaniste de l'environnement qui incite à mieux comprendre et situer la place de l'Homme dans son environnement.
- la promotion de l'engagement citoyen, des démarches participatives et de la concertation¹,
- le respect de la connaissance scientifique.¹

C'est sur le respect de ces critères que se fonde la labellisation de l'association.

Le CPIE Brenne Pays d'Azay adhère à ces valeurs. Comme chaque association labellisée CPIE, nous sommes issus d'une initiative citoyenne locale. Cela nous confère des spécificités, aussi bien dans notre savoir que notre savoir faire, que nous tenons à souligner dans ce document.

¹ Source : UNCPIE

2. Notre positionnement

Nos statuts

Le CPIE Brenne Pays d'Azay est une association de loi 1901.

L'objet statutaire de notre association est « *de procurer aux habitants de la région un outil d'animation, véritable carrefour d'information, de concertation, de conseil, de recherche scientifique et de formation ; apporter à tous, qu'ils appartiennent au monde rural ou urbain, la possibilité d'une sensibilisation et d'une formation en contact avec les réalités de l'environnement naturel et humain afin que chacun puisse se déterminer en ce qui concerne son cadre de vie ou celui d'autrui.* »²

6

Nos principes de fonctionnement

Le CPIE agit à deux niveaux :

- Dans le temps long de l'éducation, en menant des actions permettant à chacun de s'épanouir, de se situer dans le monde dans lequel nous vivons et d'y agir de manière responsable, en conscience des réalités. Il s'agit donc ici d'une éducation par l'environnement et dans ce cas, ce dernier sert de support.
- Dans l'accompagnement de démarches, qui visent le changement des comportements individuels et collectifs indispensable à la préservation de la qualité de l'environnement : il s'agit dans ce cas d'une éducation pour l'environnement.

Dans tous les cas, l'action sera menée en veillant à :

- Etre dans une attitude d'ouverture et de compréhension de l'autre, du respect de ses choix et de ses raisons d'agir
- Accepter et favoriser la différence
- Connaître et s'adapter à son public
- Prendre en compte le contexte social, économique et environnemental et les contraintes qui y sont liées
- Conserver une position de neutralité (garder un regard sur son propre positionnement par rapport aux sujets traités, objectivité, non militantisme)

² Source : Statuts du CPIE, révisés et adoptés en 2009

Nos objectifs pour la période 2013-2016

Pour répondre à nos statuts et conformément à nos principes sus-cités, les actions menées par le CPIE répondront à ces objectifs généraux :

- Faciliter l'appropriation de connaissances, de capacités et d'attitudes nécessaires à la prise de conscience des réalités du monde actuel et des enjeux liés au développement durable.
- Accompagner les projets permettant l'évolution des comportements individuels et collectifs au regard des enjeux liés au développement durable.

7

Nos objectifs opérationnels

- Participer à l'éducation de différents publics par la sensibilisation, l'information et la formation, la médiation, la concertation...
- Concevoir, coordonner et animer des projets permettant de répondre aux objectifs du CPIE
- Participer aux réflexions concernant les enjeux environnementaux et territoriaux
- Contribuer à l'évolution du territoire
- Etre cohérent avec nos valeurs dans nos pratiques

Notre territoire d'action

Notre territoire d'action est différent selon que l'on parle de nos lieux d'interventions ou de l'origine du public que nous touchons.

Lieux d'interventions

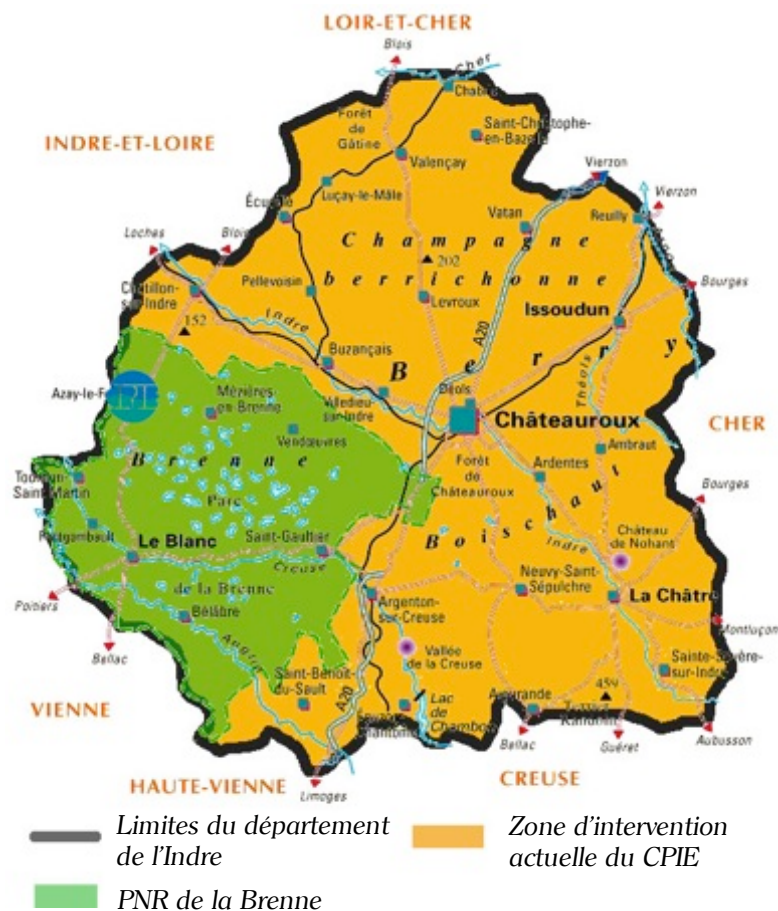
Nous sommes principalement axés sur l'ouest du département de l'Indre.

Jusqu'à présent, nous intervenons principalement sur le territoire du PNR de la Brenne, notamment au nord de la Creuse. Étant sur une zone limitrophe entre l'Indre et l'Indre-et-Loire, nous intervenons ponctuellement sur des communes du sud de ce département.



La carte suivante schématise ce rayon d'action.

8



Public touché

Le public accueilli provient d'une zone géographique plus large ; notre rayonnement est :

- départemental : classes découvertes, animations ponctuelles, formations, accompagnement
- régional : classes découvertes, formations
- national, voire international (Belgique, Grande-Bretagne, etc) : classes découvertes, animations ponctuelles, formations

3. Structuration

Pour mettre en œuvre les objectifs opérationnels fixés, le CPIE est structuré en pôles, chacun ayant un rôle particulier au regard de notre projet associatif.

Le pôle Animation

Objectif ciblé : participer à l'éducation de différents publics

10

L'objet de ce pôle est de proposer des animations scolaires ou extrascolaires, sous forme de séjours, de journées ponctuelles ou de projets échelonnés sur l'année. Pour cela, il conçoit des programmes pédagogiques, initie et/ou accompagne des actions éducatives sur le territoire et est centre de ressources, de conseils et d'expérimentation.

Pour chaque animation proposée, une réflexion est menée en amont avec toute l'équipe et en partenariat avec l'Education Nationale.

Tout en restant dans un esprit d'ouverture dans nos pratiques pédagogiques, nous privilégions actuellement :

- le contact avec le terrain
- la pédagogie par objectifs : comportementaux, méthodologiques, notionnels
- Pour toucher le plus grand nombre, nous nous attachons à veiller à l'alternance :
- des modes d'apprentissage : affectif, sensitif, cognitif
- des rythmes: calme/dynamique ; actif/passif
- des approches : sensorielles, ludiques, créatives, systémiques, scientifiques, cognitives...etc.

Pour les animations qui se situent dans le cadre scolaire, le lien avec les programmes est systématiquement recherché afin d'assurer la continuité des apprentissages tout au long du parcours de l'élève, pour une éducation sur le long terme.

Ainsi, chaque animation fait l'objet d'une fiche détaillée garante de la constance de qualité de nos prestations et d'un perpétuel questionnement sur nos pratiques pédagogiques.

Objectifs 2013-2016

- Ouvrir nos animations vers de nouveaux publics
- Privilégier les animations « dehors », dans la nature, et valoriser leur intérêt pédagogique
- Concevoir des animations pour les temps extrascolaires
- Initier des projets à l'année
- Participer aux événements locaux et nationaux tout en restant cohérent avec nos valeurs.

Le pôle Formation

Objectif ciblé : participer à l'éducation de différents publics

Ce pôle a pour vocation de proposer des formations courtes à des adultes, que ce soit à des professionnels (dans le cadre de la formation professionnelle continue) ou à des particuliers.

Le pôle formation fonctionne selon deux modèles :

- en proposant chaque année des formations, avec une programmation définie en amont. Elles sont regroupées dans deux catalogues : les stages en Brenne (catalogue propre au CPIE) et la formation modulaire (participation du CPIE à une offre plus globale, au titre de l'Ecopôle).
- en répondant à des demandes particulières. Cette deuxième alternative est pour le moment secondaire par rapport au volume des formations programmées.

Le public ciblé par ces actions est national, voire même international pour les stages en Brenne. Il est local (jusqu'à régional) pour les autres formations.

A chaque fois, les thématiques abordées sont naturalistes ou en lien avec le développement durable et les approches choisies sont techniques, scientifiques et/ou artistiques. Le choix des thématiques proposées se fait en réponse aux envies et aux besoins des publics, mais aussi en fonction de l'actualité.

Les formations proposées étant de pointe, nous accordons une grande importance à la qualité de l'intervenant, qui est spécialiste dans son domaine. Quand le CPIE ne dispose n'a pas de la compétence suffisante en interne, nous faisons appel à des encadrants reconnus dans leur discipline.

A chaque fois, nous utilisons la Brenne comme terrain d'expérimentation et nous nous appuyons sur son réseau d'acteurs et sur les compétences locales.

Objectifs 2013-2016

- Intégrer les actions menées vers les élus dans un programme de formation qui leur serait dédié
- Développer les partenariats avec les CPIE pour mettre en valeur les compétences du réseau, mais aussi pour répondre aux besoins en formation des CPIE
- Développer le partenariat avec d'autres réseaux tels que l'ATEN³, l'Union Nationale des CPIE, ... afin de toucher des publics différents (collectivités territoriales...)

Le pôle Développement Territorial

Objectif ciblé : concevoir, coordonner et animer des projets

Le pôle a une posture de veille sur les enjeux (locaux et nationaux), les politiques publiques et les besoins du territoire. Ainsi, il initie ou accompagne des actions participatives concrètes visant le changement des comportements individuels et collectifs afin de répondre aux enjeux identifiés.

Objectif ciblé : participer à l'éducation de différents publics

Les projets menés s'adressent à des publics très variés :

- Les citoyens
- Les structures associatives, éducatives ...
- Les collectivités territoriales (communes, élus, agents communaux...)
- Le secteur privé

Objectifs 2013-2016

- Affirmer notre mission d'animateur territorial : les membres du pôle « développement territorial » ne sont pas des experts sur des thématiques précises, mais bien des animateurs de démarche, faisant appel ponctuellement à des ressources extérieures au CPIE

³ Atelier Technique des Espaces Naturels

- Affirmer notre positionnement de médiateur sur les enjeux du territoire
- Se donner les moyens de la prospection pour pouvoir développer de nouveaux projets

Le Pôle Hébergement et Restauration

Le CPIE dispose d'un hébergement de 76 lits. Il s'agit d'un outil à disposition des projets du CPIE : classes découvertes, formation, séjours de types colonies de vacances... L'équipe d'hébergement-restauration assure l'entretien de l'hébergement : préparation des chambres, gestion du linge de lit, ménage... et la préparation des repas.

L'hébergement et la restauration sont des « supports » du projet associatif : le CPIE n'a pas vocation première à être un hébergeur. Les groupes accueillis pour des actions répondants à nos objectifs sont donc prioritaires sur les groupes souhaitant être uniquement hébergés.

Si l'hébergement et la restauration ne sont pas le cœur de métier du CPIE, leur fonctionnement est intégré au projet associatif. Ce choix de gestion est cohérent avec les objectifs affichés et notamment :

Objectif ciblé : participer à l'éducation de différents publics

Plus qu'un simple pôle « technique », l'hébergement et la restauration contribuent à développer l'autonomie des publics accueillis, notamment les plus jeunes. Ils vivent en collectivité pendant leur séjour, sans leurs parents. Les jeunes accueillis en classes découvertes sont épaulés pour cela par des animateurs de vie quotidienne, qui leur expliquent le fonctionnement du centre, les règles de vie en collectivité.

La restauration qui est proposée, préparée sur place, permet au public accueilli de découvrir une alimentation à laquelle il n'est pas toujours habitué. Par exemple, les menus sont établis en fonction des produits de saison disponibles.

Objectif ciblé : contribuer à l'évolution du territoire

Le pôle hébergement et restauration privilégie les producteurs et les fournisseurs locaux. L'impact économique sur le territoire n'est donc pas négligeable.

Objectif ciblé : être cohérent dans nos pratiques

Le critère « impact environnemental » est pris en compte dans la politique d'achat. A titre d'exemple, nous privilégions les produits d'entretiens économes en eau et Eco-labellisés (après expérimentation), nous soustraitons la blanchisserie à un Etablissement et Service d'Aide par le Travail.

Ces choix font de la vie quotidienne au CPIE un prolongement logique des animations / formations « environnement » pour lesquelles les publics sont accueillis.

Objectifs 2013-2016

- Pour les classes découvertes, renforcer le rôle de l'animateur de vie quotidienne afin de mieux impliquer les jeunes dans l'écogestion (exemple : le tri des déchets en sortie de repas...).
- Le pôle poursuivra sa progression en terme d'expérimentation et d'achats de produits d'entretiens respectueux de l'environnement.

Articulation entre ces pôles

Le pôle animation

- S'appuie sur l'hébergement/restauration pour l'accueil des classes. L'hébergement/restauration propose de son côté à l'animation une restauration cohérente avec le séjour.
- S'appuie sur le pôle DT pour fonctionnement différent (mode projet)

Le pôle développement territorial

- S'appuie sur l'animation pour la mise en œuvre et la réalisation d'animations dans le cadre de projets de territoire.
- S'appuie sur le pôle formation pour la création et la mise en œuvre de formations dans le cadre de projets de territoire.

Le pôle formation

- S'appuie sur le pôle développement territorial et sur le pôle animation pour identifier des besoins en formation.

- S'appuie sur l'hébergement/restauration pour l'accueil des stagiaires. L'hébergement/restauration propose de son côté au pôle formation une restauration cohérente avec le séjour.

Le pôle administration:

En lien avec tous les pôles, le pôle administration garantit aux salariés, aux bénéficiaires et aux fournisseurs du CPIE un suivi administratif des dossiers. Il garantit également un respect législatif et une rigueur comptable de notre fonctionnement.

15

Le pôle communication

Egalement au service de tous les pôles de la structure, le pôle communication :

- Communique sur les activités du CPIE, afin qu'elles trouvent leur public et qu'elles fonctionnent,
- Communique sur le CPIE, afin de faire connaître notre association et ses principes d'actions et son identité

La communication restera au service des actions, et non des messages : le CPIE ne communique pas sur des sujets de société ou pour la défense de l'environnement.



4. **Nos engagements**

En plus des objectifs spécifiques à chaque pôle, le CPIE se donne les objectifs suivants :

Concernant l'identité du CPIE

- Animer et développer la vie associative : création d'un groupe qui animera la vie associative
- Renforcer les relations salariés bénévoles
- Lancer la réflexion sur le changement de nom de notre structure pour qu'il soit plus pertinent avec notre territoire d'action réel
- Proposer des activités pour les départements limitrophes (Indre et Loire, Vienne)

17

Concernant notre fonctionnement

- Rester force de proposition pour initier des projets d'accompagnements et/ou d'éducation sur notre territoire
- Développer le fonctionnement en mode projet, c'est à dire en concevant des projets coproduits entre les pôles et avec différents partenaires
- Améliorer la communication autour de nos projets et de nos activités (classes, formation...), en restant cohérent dans notre fonctionnement

Concernant le financement du CPIE

- Développer le mécénat et autres financements tout en restant cohérent avec nos valeurs
- Rester vigilant sur l'équilibre financier du CPIE

Concernant notre implication sur le territoire

- Développer et entretenir les partenariats et les synergies entre les structures du territoire
- Développer le travail en réseau avec l'URCPIE du Centre et l'UNCPIC

